

**HSBC HOLDINGS PLC
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**Le vendredi 12 avril 2019 à 11 heures (heure de Londres)
Au Centre de Convention Internationale, 8 Centenary Square, Birmingham B1 2EA, Royaume-Uni**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- 1) Approuver les Comptes Annuels et les Rapports des Administrateurs et du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- 2) Approuver le Rapport sur les Rémunérations des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- 3) Approuver la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ,
- 4) Elire des Administrateurs par des résolutions séparées :
 - (a) Ewen Stevenson ;
 - (b) José Antonio Meade ;

Réélire des Administrateurs par des résolutions séparées :

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| (c) Kathleen Casey ; | (i) Marc Moses ; |
| (d) Laura Cha ; | (j) David Nish ; |
| (e) Henri de Castries ; | (k) Jonathan Symonds ; |
| (f) John Flint ; | (l) Jackson Tai; |
| (g) Irene Lee ; | (m) Mark Tucker; et |
| (h) Heidi Miller ; | (n) Pauline van der Meer Mohr ; |
- 5) Renouveler PricewaterhouseCoopers LLP en tant que Commissaire aux comptes de la Société ;
 - 6) Autoriser le Comité d'Audit du Groupe à fixer la rémunération du Commissaire aux comptes ;
 - 7) Autoriser la Société et toute filiale de la Société à faire des dons politiques ;
 - 8) Autoriser les Administrateurs à attribuer des actions nouvellement émises ;
 - 9) Renoncer au droit préférentiel de souscription (Résolution extraordinaire) ;
 - 10) Renoncer au droit préférentiel de souscription en cas d'acquisition (Résolution extraordinaire) ;
 - 11) Autoriser les Administrateurs à attribuer toutes actions rachetées ;
 - 12) Autoriser la Société à acheter ses propres actions ordinaires (Résolution extraordinaire) ;
 - 13) Autoriser les Administrateurs à attribuer des titres représentatifs du capital en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents ;
 - 14) Renoncer au droit préférentiel de souscription en relation avec l'émission de Titres Convertibles Contingents (Résolution extraordinaire) ;
 - 15) Autoriser les Administrateurs à offrir un dividende en actions ;
 - 16) Convoquer les assemblées générales (autre que les assemblées générales annuelles) avec un préavis minimum de 14 jours francs (Résolution extraordinaire) ;
 - 17) Résolution présentée à la demande d'actionnaires concernant le régime de retraite à prestations définies de Midland Bank (Résolution extraordinaire) que le Conseil demande de rejeter.

Les actionnaires de HSBC Holdings plc, clients de HSBC France, souhaitant participer au vote, pourront se procurer des formulaires de vote par correspondance ou de procuration sur simple demande formulée auprès de leur agence HSBC habituelle. Pour être pris en considération, les formulaires de vote devront parvenir à **CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées - 14, rue Rouget de Lisle 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 par courrier ou par fax : 01.49.08.05.82 avant le 10 avril 2019.**

Les documents de l'Assemblée sont également disponibles, sur demande, au siège social de HSBC France, 103 avenue des Champs Elysées, 75419 PARIS Cedex 08, France et sur le site Internet www.hsbc.com/agm.